



Reims, jeudi 7 avril 2022

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2022/01757**Modifiant l'avis n° FR/2022/01419**

Pris en application :

- art. R 4241-38 du CT (manifestations nautiques)
- art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires)
- Décret n° 2012-1556 du 28/12/2012 (mesures temporaires)
- Arrêté préfectoral n°du 31 mars 2022

Manifestation nautique et activités nautiques**Canal de l'Aisne à la Marne
bief n°12 d'Huon****Arrêt de navigation (tous les usagers - dans les deux sens)****- le 07/04/2022 de 17:00 à 18:30****o Canal de l'Aisne à la Marne**

- entre les pk 26.376 (amont de l'écluse n°12 d'Huon) et pk 27.476 (pont de Vrilly)
- Toute la largeur de la voie

Commentaire :

Conformément à l'arrêté Préfectoral du 31 mars 2022 joint, Mesdames et messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont informés qu'une manifestation nautique intitulée "C.U.B.E." (Challenge Urbain Business Etudiant), aura lieu le jeudi 7 avril 2022 de 17h00 à 18h30 à Reims, entre l'amont de l'écluse n°12 d'Huon et le pont de Vrilly, dans le bief n°12 d'Huon du canal de l'Aisne à la Marne. La navigation sera arrêtée sur cette section de 17h00 à 18h30 pour le déroulement des épreuves.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet (www.vnf.fr)

Service(s) à contacter :

UTI Canaux de Picardie Champagne-Ardenne, 76, rue de Talleyrand, 51084 REIMS CEDEX
Tél : 03 26 79 72 33 - Fax : 03 26 79 72 44

Date limite d'affichage :

08/04/2022

Adjoint au chef de la Subdivision Exploitation

Signé

Etienne MARTINET